



Achat en double par erreur de billets d'avion

Par **angie**, le **15/02/2010** à **00:17**

Bonjour,

A la suite du décès de mon père, j'ai dû me rendre en Tunisie pour son enterrement. J'ai pour cela acheté un billet d'avion pour certains membres de ma famille ainsi que pour moi et mon compagnon. Dans la précipitation et l'émotion, j'ai acheté deux fois les mêmes billets d'avions, pour le même vol, pour mon compagnon et moi, avec deux fournisseurs internet différents (soit 2 fois 700 euros environ). Je ne me suis rendue compte de mon erreur qu'au retour de Tunisie, quand j'ai été à découvert en raison des frais importants engagés.

Les deux sites internet ont refusé de faire quoi que ce soit pour moi et m'ont renvoyée vers la compagnie aérienne qui semble ne pas prendre en compte ma demande puisqu'elle n'a pas daigné me répondre.

Puis-je espérer avoir un remboursement au regard des erreurs qui incombent en partie à ces intervenants : la compagnie aérienne n'a notamment pas vérifié les noms des passagers et vu que mon compagnon et moi étaiens inscrits deux fois. De plus, aucun système de sécurité a empêché cet achat qui s'explique parfaitement par des circonstances exceptionnelles.

Merci beaucoup pour votre réponse.